



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 63 – 20 mai 2022

Faits saillants

- 260 M CHF d'avoirs russes gelés par le Liechtenstein
- Le taux d'activité global suisse à 83,3 % en 2021
- Ouverture de la consultation pour le mécanisme d'examen des investissements étrangers

Guerre en Ukraine

Sanctions / Liechtenstein : Comme la Suisse, le Liechtenstein a repris l'ensemble des paquets de sanctions adoptés à ce jour par l'UE, à l'exception des mesures visant les navires et les transports routiers russes et biélorusses. Si la mise en œuvre des sanctions sur les biens et les personnes est assurée par le Secrétariat à l'économie suisse, au titre du traité douanier entre les deux voisins, le travail d'identification et de remontée des avoirs sous sanctions relève d'une task-force inter-services dirigée par le département du renseignement financier. A ce jour, près de 260 M CHF d'actifs russes ont été gelés, uniquement sous forme d'actifs bancaires.

Énergie : Afin de prévenir les conséquences d'un éventuel arrêt des livraisons de gaz russe à l'Europe, le Conseil fédéral entend accroître les réserves nationales en gaz pour l'hiver 2022. La Suisse ne disposant pas d'installations de stockage sur son sol, l'ordonnance adoptée le 18 mai enjoint l'industrie gazière helvétique à disposer de capacités de stockage dans les pays voisins pour assurer la couverture d'au moins 15 % de la consommation nationale annuelle de gaz. Le texte prévoit qu'en plus des achats ordinaires, 6 TWh de gaz devront être acquis en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas sous forme d'options pour du gaz non russe.

En outre, le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi sur le mécanisme de sauvetage du secteur de l'électricité. En mettant à disposition 10 Mds CHF pour soutenir en cas d'urgence les entreprises électriques d'importance systémique via des prêts, l'exécutif cherche surtout à se prémunir des fluctuations de prix. Alors que le mécanisme divise les sociétés concernées, le Parlement a repoussé l'examen du projet de loi à l'automne.

Covid-19

Situation sanitaire : Du 9 au 16 mai, la moyenne des contaminations sur 7 jours a diminué de 9 % par rapport à la semaine précédente, et le nombre de nouvelles hospitalisations sur 7 jours liées au Covid-19 a baissé de 20%.

Vaccins : L'autorité d'autorisation et de surveillance des produits thérapeutiques Swissmedic a approuvé le 13 mai l'élargissement de l'indication du vaccin Spikevax® de Moderna contre la Covid-19 aux enfants de 6 à 11 ans. En comparaison avec les adultes et les adolescents de 12 ans et plus, les enfants âgés de 6 ans au moins pourront recevoir 2 demi-doses du vaccin (50 microgrammes) à 4 semaines d'intervalle.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 20/05	Var. vs 13/05
EUR/CHF	1,0290	-1,92 %
USD/CHF	0,9728	-2,75 %
SMI	11 368.02	-2,02 %
Taux 10a	0,69	-1 pb

Macroéconomie

Marché du travail : Selon l'enquête sur la population active de l'Office fédéral de la statistique, le taux d'activité global entre 2011 et 2021 s'est accru de +1,6 point de pourcentage, à 83,3 % en 2021, tiré notamment par une importante progression dans la catégorie des 55-64 ans (+5,9 pp). En France, le taux d'activité global est structurellement nettement inférieur (71 % en 2020).

Secteur financier

Transparence financière : Le Conseil fédéral a adopté un projet de loi visant la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR) avec 12 pays, dont le Maroc, l'Ukraine et la Thaïlande, l'objectif étant de lutter contre les flux illégaux. Son entrée en vigueur est prévue en 2023.

Investissements étrangers : A la demande du Parlement, le Conseil fédéral a ouvert le 18 mai la consultation publique sur la proposition de loi fédérale sur l'examen des investissements étrangers. Le texte définit les domaines particulièrement critiques dans lesquels toute acquisition par des investisseurs étrangers étatiques ou proches d'un État devra être soumise à approbation. Le pouvoir exécutif reste opposé à l'introduction d'un tel mécanisme de filtrage des investissements, considérant que le rapport coût-utilité n'est pas avantageux et que le cadre réglementaire en vigueur est suffisant. La consultation prendra fin le 9 septembre 2022.

Secteurs non financiers

Changement climatique : Le Conseil fédéral a adopté un rapport détaillant les mesures et conditions-cadres permettant de développer les technologies de captage et de stockage du CO₂ ainsi que les technologies d'émission négative à l'échelle requise pour atteindre la neutralité carbone visée par la Suisse d'ici 2050. Le financement de ces technologies, qui bénéficieraient en particulier aux secteurs de l'industrie, des déchets et de l'agriculture, reposerait sur le principe du pollueur-payeur. Les rôles de la Confédération, des cantons et du secteur privé ne sont pas clarifiés à ce jour et devraient l'être d'ici 2024.

Aide au développement : A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'adhésion de la Suisse à la Banque mondiale, le Conseil fédéral a décidé d'allouer une enveloppe de 725 M USD à la 20^{ème} reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) afin de lutter contre la pauvreté et de mettre en œuvre le programme de développement durable à horizon 2030.

Relations Suisse – UE : Le référendum sur la hausse des moyens financiers et humains alloués par la Suisse à Frontex, qui a eu lieu le 15 mai, a été accepté par 71,5 % des votants, soulignant l'attachement des Suisses à Schengen et à la libre circulation des personnes.

Défense : Le Conseil fédéral soutient l'acquisition de biens d'armement supplémentaires estimés à 300 M CHF pour l'année en cours et la proposition de la commission de la politique de sécurité du Conseil des États de procéder à la signature des contrats d'achat du F-35A avec le gouvernement américain avant fin mars 2023. Il souhaite une augmentation progressive du budget de l'armée, afin que celui-ci représente 1 % du PIB en 2030.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay